

Parc naturel régional

de

Camargue



Rapport d'activités Sites Natura 2000 « Camargue »

ZSC FR 9301592
ZPS FR 9310019

SEPTEMBRE 2019 - DÉCEMBRE
2020



Table des matières

1. Gestion des habitats et des espèces et contractualisation	9
1.1. Animation des contrats Natura 2000	9
1.2. Animation des MAEC	11
1.3. Animation de la charte Natura 2000	11
1.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	12
2. Evaluation des incidences	13
2.1. L'accompagnement des porteurs de projets et les échanges avec les services de l'état	13
2.2. L'accompagnement des collectivités dans le cadre de la réalisation de documents d'urbanisme	14
2.3. L'accompagnement des organisateurs du Grand Raid Camargue dans le cadre de la charte des manifestations éco responsables du Parc naturel régional de Camargue	14
2.4. La veille relative aux infractions environnementales /pollutions accidentelles sur le site Natura 2000	14
2.5. L'élaboration de la nouvelle liste locale 2 des évaluations des incidences Natura 2000 pilotée par la DDTM	14
3. Suivis et études scientifiques et techniques	16
3.1. Suivis et études réalisés en régie	16
3.2. Suivis et études sous traités	17
3.3. Etudes diverses suivies	17
4. Information, communication, sensibilisation	19
4.1. Outils de communication	19
4.2. Evènementiels	19
4.3. Médias	20
5. Gouvernance du site et élaboration du volet marin du DOCOB	23
5.1. Gouvernance du site	23
5.2. Elaboration du volet marin du DOCOB Camargue	23
5.3. Vie du réseau	23
5.4. SIN2	24
6. Gestion administrative et financière et divers	25
6.1. Ingénierie financière	25
6.2. Facturation à la DDTM	25
6.3. Formations et séminaires	25
6.4. Autres	25
7. Synthèse	27

Table des figures

TABLEAU 1: OBJECTIFS DE GESTION SUR LE SITE NATURA 2000 "CAMARGUE"	6
TABLEAU 2: OBJECTIFS DE CONSERVATION SUR LE SITE NATURA 2000 "CAMARGUE"	7
TABLEAU 3: CONTRATS NATURA 2000 SUR LE SITE "CAMARGUE"	10
FIGURE 1 : RECEPTION DU CONTRAT DES GRANDES CABANES	11
FIGURE 2 : MARAIS DE LA CANTINE, CONTRAT DE LA CURE.....	11
FIGURE 3 : GRAND RAID CAMARGUE 2019	15
FIGURE 4 : MARAIS DE PALUNETTE, MAS ST GERMAIN.....	15
FIGURE 5 : PERTUIS DE LA FOURCADE.....	15
FIGURE 6 : TRAVAUX CANAL DE ROUSTY.....	15
FIGURE 7 : FORMATION EEE, PRL.....	26
FIGURE 8 : FORMATION Q-GIS, PRL.....	26

Préambule

LE SITE NATURA 2000 ET LE DOCOB

La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR 9301592 proposée au titre de la directive « Habitats Faune Flore » et la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR 9310010, proposée au titre de la directive « Oiseaux » et toutes deux dénommées « Camargue » ont été respectivement désignées par arrêté du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable le 26 juin 2014 et le 3 octobre 2003.

Le DOCOB des sites Natura 2000 « Camargue » a été réalisé par le Parc naturel régional de Camargue sous la responsabilité du Préfet de Département, en concertation avec les partenaires locaux concernés. Il a été validé en comité de pilotage le 10 octobre 2011 et approuvé par arrêté préfectoral le 6 décembre 2011.

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue anime le DOCOB de ces deux sites depuis cette date.

Mme Isabelle HENAULT, Vice-Présidente du Parc naturel régional de Camargue et adjointe au Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer a été élue Présidente du Comité de pilotage lors de la réunion du 26 janvier 2017.

RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB

Quatre enjeux majeurs de conservation ont été définis sur les sites Natura 2000 « Camargue » :

- Maintenir ou restaurer l'hétérogénéité des zones humides camarguaises ;
- Assurer la protection et la gestion des habitats sensibles à l'extérieur des sites protégés du delta ;
- Optimiser les potentialités marines du delta du Rhône ;
- Soutenir les activités socio-économiques traditionnelles en favorisant des pratiques extensives.

Afin de poursuivre l'objectif principal que constitue le maintien ou le retour du bon état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, cinq objectifs principaux ont été définis pour ce site :

- Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site ;
- Préserver les secteurs sensibles et les zones importantes pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- Mettre en place ou pérenniser une gestion favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ou des milieux attenants ;

- Restaurer les milieux favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- Communiquer sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire et leurs sensibilités.

Le tableau suivant présente l'ensemble des objectifs de gestion définis pour le site :

N° d'objectif de gestion	Intitulé
Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site	
1	Améliorer les connaissances générales des espèces et habitats d'intérêt communautaire et préciser leur état de conservation sur le delta
2	Suivre et approfondir les connaissances sur les habitats et espèces maritimes
3	Mieux connaître le rôle de nurserie du Golfe de Beauduc
4	Suivre l'impact de la démoustication en Camargue
5	Identifier les corridors biologiques prioritaires, puis secondaires, des noyaux de populations d'espèces de l'annexe 2 de la DH (Cistude et Chiroptères notamment)
Préserver les secteurs sensibles et les zones importantes pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire	
6	Proscrire les interventions mécaniques lourdes et préjudiciables à l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ou patrimonial
7	Intégrer le plus en amont possible la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans les projets d'aménagements
8	Préserver les corridors biologiques entre les noyaux de populations nécessiteuses (Cistude et Chiroptères notamment)
9	Maintenir les mosaïques d'habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du delta
10	Maintenir de grandes unités fonctionnelles de roselières
11	Préserver le rôle de nurserie du Golfe de Beauduc
12	Sanctionner le chalutage illégal, optimiser la protection fonctionnelle du golfe de Beauduc (création d'une réserve marine) et protéger les herbiers de zostères
13	Eviter tout aménagement littoral perturbant le transit sédimentaire et les habitats littoraux et marins
14	Proscrire la circulation des 4x4, quads et motos sur les espaces littoraux sensibles
15	Maintenir ponctuellement les faiblesses structurelles du cordon dunaires et les graus naturels existants
16	Mettre en défens les sites de nidification de l'avifaune sensible notamment contre le dérangement et la prédation
17	Mettre en défens et protéger les sites de reproduction sensibles (Cistude et Chiroptères notamment)
18	Mettre en défens les zones d'habitats ou d'habitats d'espèces à haute valeur écologique et patrimoniale
19	Promouvoir le classement en EBC des secteurs boisés pour favoriser des habitats en forte diminution dans le delta
20	Prendre en compte les ripisylves dans les politiques de protection contre les inondations
21	Maintenir les boisements en bordures de plans d'eau, de roubines et de canaux
22	Favoriser la sénescence des boisements (ripisylves et pinèdes notamment)
23	Maintenir les berges naturelles fluviales et lagunaires
24	Maintenir l'activité salicole sur les milieux halophiles voués à cette activité
25	Maintenir et surveiller la topographie des montilles dunaires

26	Favoriser une gestion non interventionniste sur les très localisées mégaphorbiaies camarguaises
Mettre en place ou pérenniser une gestion favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ou des milieux attenants	
27	Maintenir une mise en eau printanière pour les oiseaux paludicoles sur les secteurs favorables
28	Maintenir l'équilibre hydrologique naturel sur les secteurs favorables (salinité, hydro-périodes...)
29	Diminuer les intrants d'origine agricole dans les milieux naturels
30	Développer la mise en œuvre de plans de gestion hydrologiques concertés locaux intégrant les objectifs de gestion des zones humides et des habitats d'intérêt communautaire
31	Maintenir un pâturage équilibré sur les milieux ouverts et menacés de fermeture
32	Maintenir des pratiques extensives et traditionnelles et éviter toute intensification des pratiques agricoles
33	Innover et proposer des modes de gestion des parcelles attractifs et favorable à la nidification de la Glaréole à collier
34	Favoriser les traitements bovins antiparasitaires non nocifs pour l'entomofaune
35	Réorganiser la fréquentation côtière pour maîtriser les impacts sur les habitats et espèces
36	Intensifier les programmes de renforcement du cordon dunaire sur les zones de recul littoral ou de perte d'habitats dunaires
37	Eviter le nettoyage mécanique des plages
38	Organiser des opérations de limitation des populations de Goéland leucopnée
39	Développer une synergie entre conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire et les activités potentiellement dangereuses
40	Limiter la mortalité des infrastructures anthropiques (routes, pompes etc.) sur les différentes espèces d'intérêt communautaires concernées (Chiroptères, Cistudes ...)
41	Mettre en œuvre la Charte forestière du PNR Camargue en développant notamment l'élaboration de Plans Simples de Gestion sur les espaces boisés, et notamment littoraux
42	Elaborer un cahier des charges type d'entretien des canaux et roubines intégrant la conservation des espèces patrimoniales
43	Limiter la prolifération des espèces invasives (sur les zones non touchées prioritairement)
Restaurer les milieux favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	
44	Améliorer de la qualité de l'eau et des sédiments des bras du Rhône et dans le delta
45	Restaurer les variations hydrologiques naturelles sur des secteurs sans enjeux majeurs pour les oiseaux paludicoles nicheurs
46	Restaurer les berges fluviales et lagunaires
47	Aménager de nouveaux sites de nidification pour les oiseaux nicheurs coloniaux
48	Restreindre les éclairages nocturnes sur les bâtiments favorables aux chiroptères
49	Restaurer les corridors biologiques entre les noyaux de populations d'espèces d'intérêt communautaire de l'annexe 2 de la DH (Cistude et Chiroptères notamment)
50	Reconstituer de grandes unités de roselières sur les secteurs favorables et/ou dégradés
51	Reconstituer des boisements en bordures de plans d'eau, de roubines et de canaux sur les secteurs favorables et/ou dégradés
52	Lancer des opérations mécaniques d'entretien ou d'ouverture d'habitats d'intérêt communautaire dégradés sur les secteurs fermés ou en cours de fermeture puis installer un pâturage équilibré
53	Lutter contre les espèces invasives installées dans les secteurs prioritaires
Communiquer sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire et leurs sensibilités	
54	Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation sur la fragilité des milieux et/ou espèces, sur les zones de conflits d'usages en priorité
55	Promouvoir le cahier des charges type d'entretien des canaux et roubines intégrant la conservation des espèces patrimoniales

Tableau 1 : Objectifs de gestion sur le site Natura 2000 "Camargue"

Les objectifs de conservation ont été définis et hiérarchisés de la manière suivante :

<p>OBJECTIFS DE PRIORITE TRÈS FORTE</p> <p>***</p>	<p>OC Préserver et améliorer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire OC 3 – Habitats lagunaires OC 4 - Habitats halophiles OC 5 – Habitats dunaires OC 6- Habitats palustres OC 7- Habitats de pelouses</p> <p>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » OC 14 – Habitats favorables aux laro-limicoles OC 15 – Habitats favorables aux oiseaux paludicoles</p> <p>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 18 – Habitats favorables à la Cistude d'Europe OC 21 – Habitats favorables aux Chiroptères</p> <p>OC Objectifs de conservation transversaux OC 23- Adopter un schéma de protection du trait de côte à l'échelle de l'unité sédimentaire</p>
<p>OBJECTIFS DE PRIORITE FORTE</p> <p>**</p>	<p>OC Préserver et améliorer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire OC 1 –Habitats marins OC 2 – Habitats littoraux OC 8 – Habitats prairiaux humides OC 10 – Ripisylves</p> <p>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » OC 11 – Optimiser les conditions d'accueil générales de l'avifaune en Camargue OC 13– Habitats favorables aux oiseaux arboricoles</p> <p>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 20 – Suivi standardisé du retour de la Loutre OC 22 – Habitats favorables aux poissons</p> <p>OC Objectifs de conservation transversaux OC 24 – Veille et lutte planifiée contre l'envahissement par les espèces végétales et animales introduites OC 25 – Suivi scientifique des habitats et espèce d'intérêt communautaire OC 27 – Proposer une modification des périmètres du site NATURA 2000</p>
<p>OBJECTIFS DE PRIORITE MOYENNE</p> <p>*</p>	<p>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » OC 12 – Habitats favorables aux anatidés hivernants</p> <p>OC Conservation des habitats d'invertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 17 – Habitats favorables à la Cordulie à corps fin</p> <p>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 19 – Habitats favorables au Castor d'Eurasie</p> <p>OC Objectifs de conservation transversaux OC 26 – Suivi et évaluation des mesures du DOCOB</p>
<p>OBJECTIFS DE PRIORITE FAIBLE</p>	<p>OC Préserver et améliorer l'état de conservation de l'habitat OC 9 – Habitats prairiaux de fauche</p> <p>OC Conservation des habitats d'invertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 16– Habitats favorables à la Lucane cerf-volant et au Grand Capricorne</p>

Tableau 2 : Objectifs de conservation sur le site Natura 2000 "Camargue"

L'ANIMATION

En tant que collectivité et au regard de ses compétences et de son périmètre d'intervention, le Parc naturel régional de Camargue est la structure animatrice des sites Natura 2000 « Camargue » depuis le début de l'animation du DOCOB en 2011.

L'animation des sites est financée à hauteur d'1 ETP. David LAZIN a assuré l'animation des sites « Camargue » de 2012 à 2018 et c'est Cécile MONCOURTOIS, Chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional de Camargue qui a repris l'animation des sites « Camargue » depuis juin 2019, à temps complet.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et des espèces et contractualisation ;
- Suivi des évaluations des incidences ;
- Suivis scientifiques ;
- Information, communication et sensibilisation ;
- Veille à la cohérence des politiques publiques ;
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

Le présent rapport concerne la période du 01/09/2019 au 31/12/2020.

1. Gestion des habitats et des espèces et contractualisation

1.1. Animation des contrats Natura 2000

Un nombre relativement important de contrats Natura 2000 ont été suivis, montés, mis en œuvre ou encore à l'étude sur cette période d'animation. Le tableau suivant rassemble l'ensemble des contrats Natura 2000 réalisés ou en projet sur le site Natura 2000 Camargue, ainsi que leur état d'avancement.

Bénéficiaire	Site	Montant	Mesures concernées	Mesures DOCOB	Objectif	Avancement
SARL Les Mouettes	Pont de Gau	33 450 €	N12Pi et Ri N14Pi N23 Pi	CN03 CN02 CN12	Améliorer la gestion hydraulique par curage et pose d'ouvrages. Restauration d'ilots de reproduction par pose de granulat.	Dossier soldé
ONCFS	Les Grandes Cabanes du Vaccarès	67 061,52 €	N12Pi et Ri	CN03	Améliorer la gestion hydraulique du site par curage du canal de la pigeonnrière	Dossier soldé
SNPN	La Capelière	42 600€	N12 Pi et Ri N14Pi	CN03 CN02	Amélioration de la gestion hydraulique par curage et pose d'ouvrages	Dossier soldé
PNR Camargue	La Palissade	16 152 €	N03Pi N24Pi	CN06 CN10	Mise en place d'équipements pastoraux dans le cadre d'une gestion pastorale des habitats et mise en défens de dunes grises relictuelles	Dossier soldé
PNR Camargue	Rousty	59 512,5 €	N14Pi N14R	CN02 CN01	Améliorer la gestion hydraulique par restauration de berge et pose d'ouvrages. Gestion des ouvrages.	En cours
PNR Camargue	La Palissade Les EMSC Les Salins de Fos Les Salins d'Aigues Mortes	17 124,54 €	N23Pi	CN12	Achat et livraison de sable coquillier visant à restaurer des ilots de nidification	En cours
PNR Camargue	La Palissade	15 626,51 €	N23 Pi	CN12	Restauration d'un ilot de nidification	En cours
CestMed	Littoral du	31 120 €	CONTRAT	CT01	Recherche de	En cours

	site		MARIN Renouvelé depuis 2018		pontes de tortue Caouanne avec un chien renifleur	
Maison du Cheval Camargue	Mas de la Cure	6 408 €	N14Pi	CN02	Restauration de 3 martelières permettant de gérer les niveaux d'eau sur le marais de la Cantine	En cours
PNR Camargue	Mas neuf du Vaccarès	/	N03Pi	CN10	Mise en défens d'une roselière dans le cadre d'un pâturage équin	En projet
PNR Camargue	La Bélugue	/	N24Pi	CN10	Mise en défens d'une frênaie relictuelle	En projet
Tour du Valat	Les Dunes de la commanderie	/	N01Pi	Fiche à ajouter/faire valider en COFIL	Chantier de restauration de milieux dunaires par débroussaillage	En projet
GCP	Figarès	/	N23Pi	CN11	Aménagement d'un gîte majeur pour la reproduction du Grand Rhinolophe et du Murin à oreilles échanrées	Abandonné/autres pistes de financement des travaux
Tour du Valat	Les Dunes de la commanderie	/	N09Pi	CN09	Restauration d'une mare temporaire	Abandonné

Tableau 3 : Contrats Natura 2000 sur le site "Camargue"

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
130,25 h	17,4 j

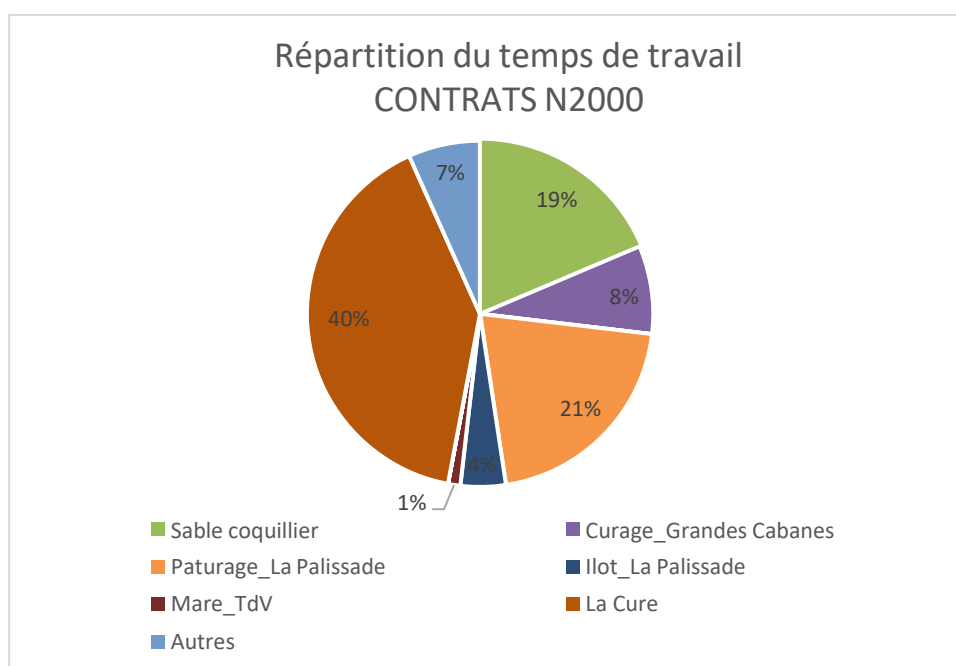




Figure 1 : Réception du contrat des Grandes Cabanes



Figure 2 : Marais de la cantine, contrat de La Cure

1.2. Animation des MAEC

Relativement peu de temps a été consacré à l’animation des MAEC durant la période. En effet l’ensemble du budget accordé au PAEC Camargue (2015-2020) a été consommé en 2015 et 2016. Suite à la CRAEC 2020 durant laquelle une priorisation du budget restant a été proposée, plusieurs actions ont néanmoins été réalisées, en lien avec l’animateur du site Natura 2000 « Trois Marais » et la Chargée de mission Agriculture du Parc :

- Rédactions de notes d’information destinées à la direction du Parc,
- Rédaction d’un avis dans le cadre de la consultation menée suite à la CRAEC ;
- Rédaction d’un courrier au Conseil régional PACA ;
- Rédaction et envoi d’un courrier d’information aux agriculteurs du PAEC Camargue ;
- Réunion thématique avec élus et représentants des agriculteurs ;
- Echanges et mutualisation avec le SMCG, animateur du PAEC « Camargue gardoise », pour une harmonisation du dispositif à l’échelle de la Réserve de Biosphère Camargue.

Par ailleurs, un accompagnement des agriculteurs engagés a également été réalisé dans le cadre de contrôles réalisés par l’ASP, de problèmes ou retards de paiements, ou encore de la mise en œuvre de leurs mesures. Un total de 6 agriculteurs a bénéficié d’un accompagnement de l’animatrice.

Nombre d’heures consacrées	Nombre de jours consacrés
75,5 h	10,1 j

1.3. Animation de la charte Natura 2000

Cette action n’a pas été réalisée cette année car le site ne possède pas encore de charte Natura 2000. En revanche, dans le cadre de l’élaboration du volet marin du DOCOB, une charte Natura 2000 à la fois terrestre et marine a été élaborée et est en cours de validation par les services de l’état.

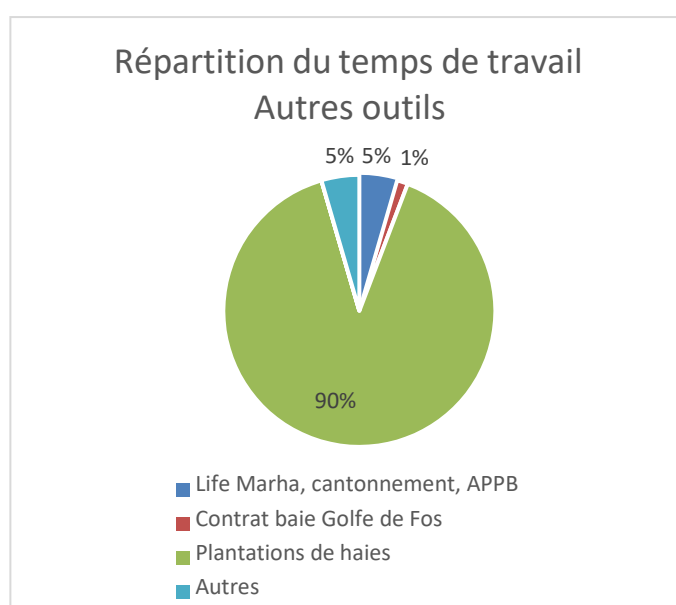
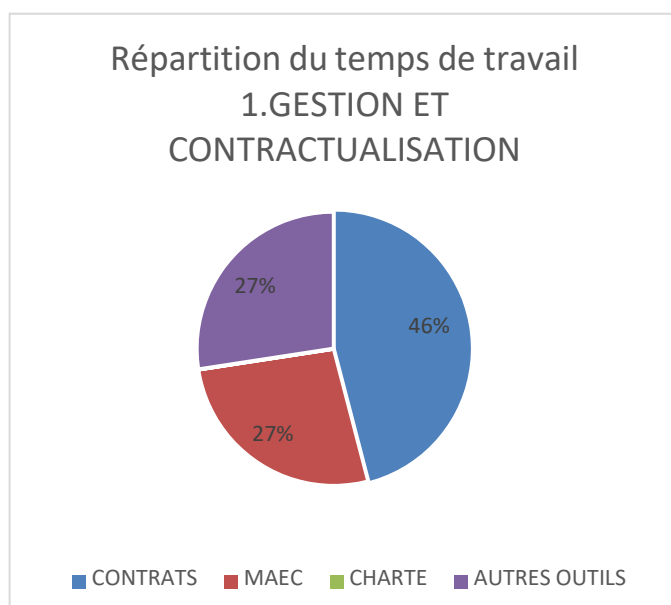
Nombre d’heures consacrées	Nombre de jours consacrés
0 h	0 j

1.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Un certain nombre d'actions de gestion ont été planifiées, réalisées ou suivies dans le cadre d'autres outils financiers que Natura 2000 :

- Le projet de plantation de haies en parcelles agricoles financé par l'Agence de l'Eau : ce projet piloté par le Parc naturel régional de Camargue en partenariat avec la Tour du Valat, la Chambre d'agriculture, le GCP, vise, par la plantation de haies, à limiter l'incursion des flamants roses dans les rizières et favoriser la biodiversité en parcelles agricoles, et notamment le déplacement des chiroptères par la création de corridors écologiques ;
- Les outils relatifs à la gestion de la partie marine du site : le Life MarHa, le cantonnement de pêche du golfe de Beauduc, ainsi que la Zone de Protection de Biotope de la pointe de Beauduc, en lien avec la Chargée de mission littoral et milieu marin du Parc ;
- Le contrat de baie de la Métropole Aix-Marseille Provence étendu au Golfe de Fos : plusieurs actions, planifiées sur le secteur de l'anse de Carteau, ont pu être intégrées à ce nouveau contrat de baie ;
- La conservation de la Glaréole à collier en Camargue : évaluation de la pertinence d'un PNA Glaréole à collier en lien avec la DREAL et la TdV et mesures de protection des colonies détectées ;
- Etc.
-

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
77,75 h	10,4 j



2. Evaluation des incidences

La mission d'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 comprend plusieurs volets sur la période concernée.

2.1. L'accompagnement des porteurs de projets et les échanges avec les services de l'état

Les projets suivants ont été analysés vis-à-vis des listes nationale et locales d'évaluation des incidences Natura 2000 mais également vis-à-vis du code de l'environnement, de l'urbanisme, de la loi sur l'eau, et des autres réglementations existantes. Des projets ne dépendant d'aucune réglementation ont aussi pu être étudiés vis-à-vis des enjeux habitats-espèces potentiellement concernés. Enfin, de nombreux échanges ont été réalisés avec différents bureaux d'études dans le cadre de certains de ces projets, avec transmission des données naturalistes existantes ou encore accompagnement dans la définition de mesures compensatoires.

- Projet de lotissement porté par le Groupe SEMPA au Sambuc ;
- STEP Saintes-Maries-de-la-Mer ;
- Projet de piste cyclable sur la RD37 porté par le Conseil départemental 13 ;
- Projet d'agrandissement et d'automatisation du Pertuis de la Fourcade aux Saintes-Maries-de-la-Mer ;
- Aménagement RD35-RN113 - Liaison Sud-Est Arles ;
- Projet de contournement autoroutier d'Arles ;
- Démoustication 2019 ;
- Demandes de survol de drones ;
- Curage du canal de Rousty porté par l'ASCO ;
- Travaux hydrauliques Mas Saint Germain ;
- Projet de Pont à Salin-de-Giraud, porté par le CD13 ;
- Travaux de déploiement de la fibre par Orange ;
- Projet de renforcement des digues du Grand Rhône à Salin de Giraud ainsi que de la digue à la mer, porté par le Symadrem ;
- Dérogation effarouchement Flamants roses ;
- Projet de rechargement plage Est Saintes-Maries-de-la-Mer, porté par le Symadrem ;
- Forage eau potable Paty de la Trinité ;
- Exercices OTAN plage Napoléon ;
- Dragages Grand Rhône CNR ;
- Projet de TaxiBoat Beauduc ;
- Concessions plage Napoléon, Port-St-Louis ;
- Schéma Départemental de Gestion Cynégétique des Bouches-du-Rhône (SDGC) ;
- Analyse risque pêche.

Manifestations sportives :

- Organisation randonnées, LSR (Loisirs et Solidarité des Retraités) ;
- Défi des plages, Saintes-Maries-de-la-Mer ;
- Accompagnement du Port-St-Louis Fishing Club ;

- 11eme royale camarguaise, Sud vélo ;
- Challenge amical halieutique à Martigues, FNPSA ;
- Concours national de pêche hauturière de la FFPM ;
- Concours de pêche hauturière du club saintois.

2.2. L'accompagnement des collectivités dans le cadre de la réalisation de documents d'urbanisme

Ce volet a peu été abordé sur la période concernée car il n'y a pas eu d'élaboration, révision, actualisation de PLU sur les 3 communes du site Natura 2000.

2.3. L'accompagnement des organisateurs du Grand Raid Camargue dans le cadre de la charte des manifestations éco responsables du Parc naturel régional de Camargue

Depuis maintenant 6 ans le Grand Raid Camargue est engagé dans la charte des manifestations éco responsables à travers une 40eme d'engagements portant sur diverses thématiques : la qualité de l'accueil des participants et la qualité de l'organisation, protéger les milieux naturels et les ressources, communiquer responsable, produire et consommer responsable, réduire la consommation d'énergie, valoriser le territoire. Ce travail d'accompagnement consiste à préparer la charte en amont de la manifestation annuelle en essayant d'y intégrer de nouveaux engagements chaque année puis d'évaluer ensuite la mise en œuvre de la charte le jour J et formuler des recommandations si nécessaires pour l'édition suivante. Sur la période, l'édition 2019 a eu lieu le 28/09/19 et l'édition 2020, bien que préparée en amont, a finalement été annulée quelques jours avant la course (contexte covid).

2.4. La veille relative aux infractions environnementales /pollutions accidentelles sur le site Natura 2000

- Epave voilier, plage Napoléon, zone de l'embouchure ;
- Destruction roselière Pioch Badet ;
- Destruction haie Gageron ;
- Dérangement colonie de Glaréoles à Chartrouse.

2.5. L'élaboration de la nouvelle liste locale 2 des évaluations des incidences Natura 2000 pilotée par la DDTM

Un travail cartographique de réactualisation des items « Haies » et « Zones humides » a notamment été réalisé dans ce cadre.

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
152,5 h	20,3 j

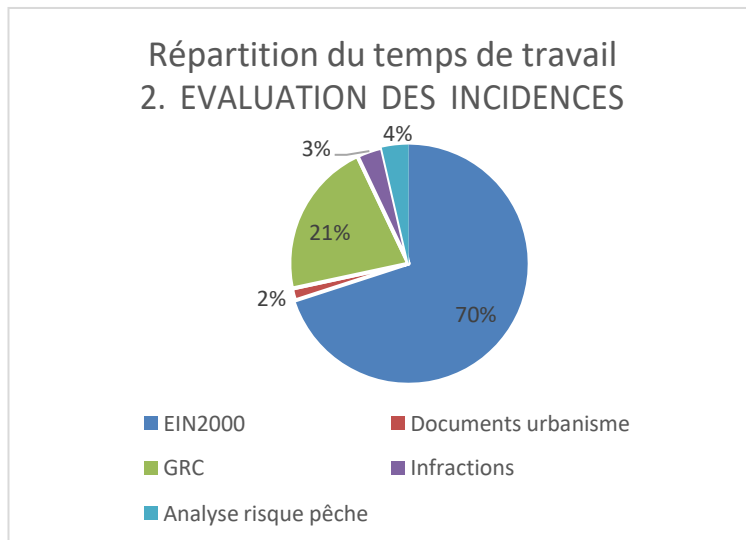


Figure 3 : Grand Raid Camargue 2019



Figure 4 : Marais de Palunette, Mas St Germain



Figure 5 : Pertuis de la Fourcade



Figure 6 : Travaux canal de Rousty

3. Suivis et études scientifiques et techniques

3.1. Suivis et études réalisés en régie

Stage sur le diagnostic des roselières :

Une part importante du temps de travail sur la période a été consacré à la mise en œuvre d'un stage portant sur le diagnostic des roselières du site Natura 2000, en tant qu'habitat d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire à forts enjeux de conservation. Le temps consacré au projet inclut la préparation du sujet de stage et des données à exploiter, le recrutement d'une stagiaire (Emilie Igersheim), l'encadrement de la stagiaire sur la période du 01/03/20 au 31/08/20 ainsi que le suivi administratif et financier lié à l'action. Ce stage a donné lieu à la production d'un rapport de stage « Diagnostic écologique de l'habitat roselière vis-à-vis de l'avifaune paludicole-Application sur les roselières du site Natura 2000 Camargue », de données cartographiques ainsi que des fiches de gestion des roselières étudiées.



Suivi macro déchets Brasinvert :



Depuis 2020, le Parc naturel régional de Camargue réalise le suivi des macrodéchets sur le site de Brasinvert, à l'embouchure du Petit-Rhône. Cette action, pilotée par l'animatrice du site et réalisée selon le protocole européen OSPAR de la DCSMM donne lieu à 4 suivis par an. Ces derniers consistent à ramasser l'ensemble des déchets sur un transect de 100 m de plage puis les caractériser en les classant selon différentes catégories. L'objectif est à la fois de nettoyer régulièrement la portion de plage suivie, mais également d'évaluer les quantités et la

nature des déchets échoués sur les plages de Camargue, amenés à la fois par la mer et le Rhône. A terme, ces suivis menés à l'échelle européenne visent à identifier les sources générant le plus de déchets se retrouvant dans la nature afin de pouvoir agir sur ces filières et réduire ainsi ces pollutions impactant les écosystèmes littoraux et marins.

Stage Trame Verte et Bleue :

Un stage portant sur la définition d'une trame verte et bleue (TVB) à l'échelle de la Réserve de Biosphère Camargue s'est également déroulé durant la période concernée. Ce stage, encadré par le Parc naturel régional de Camargue, vise à permettre l'élaboration d'une TVB qui pourra être intégrée au futur plan de Parc dans le cadre de la révision à venir de la Charte du PNR de Camargue. Ce travail donnera lieu à un second stage en 2021 afin de poursuivre le travail réalisé durant ce 1^{er} stage. L'animatrice a suivi ce projet en apportant notamment son expertise en termes d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire.

Enfin, un certain nombre de suivis scientifiques et d'études sont menés chaque année en régie par le Parc naturel régional de Camargue.

Sur la période concernée, très peu de temps a pu être consacré à la planification et la mise en œuvre de différents suivis à la fois sur la partie terrestre que marine du site :

- Suivi des gîtes à chiroptères, en lien avec l'animatrice du site Natura 2000 « Rhône aval » et le GCP ;
- Suivi cétacés, en lien avec la Chargée de mission littoral et milieu marin du Parc.

3.2. Suivis et études sous traités

Du temps a également été consacré à la mise en œuvre et au suivi d'études sous-traitées.

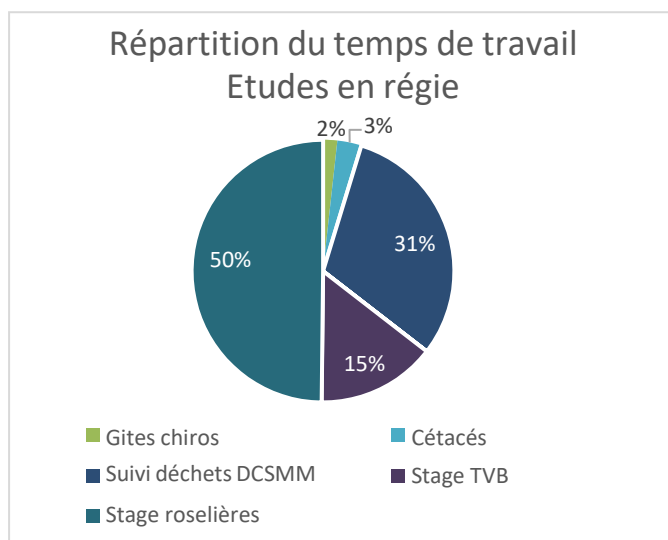
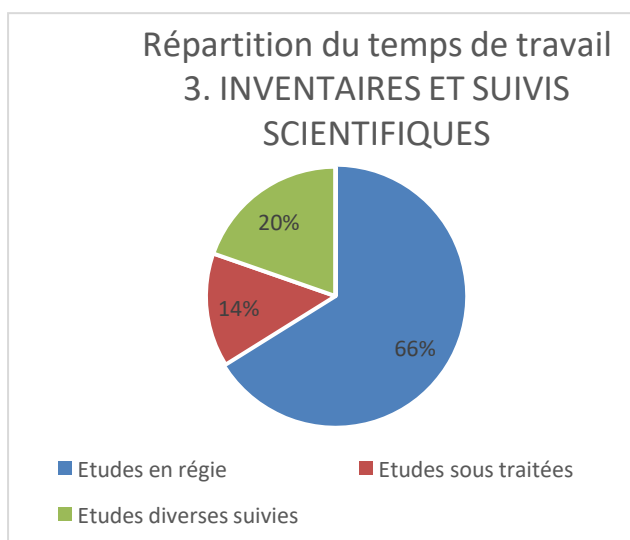
- Suivi annuel de la reproduction de la Glaréole à collier en Camargue : Ce suivi annuel est financé dans le cadre de la convention d'animation du site. Il est réalisé par la Tour du Valat et donne lieu à la production d'un rapport détaillant le protocole de suivi, le bilan de la reproduction par site (nombre de colonies, effectifs, succès reproducteur, causes d'abandon observées, phénologie, habitat) et les actions de conservation mises en place ;
- Projet d'actualisation de la cartographie des habitats terrestres d'intérêt communautaire du site Natura 2000 : Réflexion sur la mise en œuvre de l'étude (méthodologie, budget, priorisation, etc.) et demande de devis ;
- Projet d'actualisation de la cartographie des habitats marins du site Natura 2000, en lien avec la Chargée de mission littoral et milieu marin du Parc.

3.3. Etudes diverses suivies

Enfin, de nombreuses autres études et programmes scientifiques ont été suivis sur la période concernée :

- Gestion du Crabe bleu, espèce exotique envahissante ;

- Projets de recherche sur l'avifaune marine, en lien avec le projet éolien off-shore Provence Grand Large (projet ORNIT EOF porté par le Pôle Mer Méditerranée, projets de recherche avec le CEFÉ CNRS, etc.) ;
- Projet agro écologie porté par la Tour du Valat ;
- Inventaire départemental des zones humides porté par le CEN PACA et cartographie des zones humides à l'échelle de la Réserve de Biosphère Camargue;
- Elaboration d'un plan de gestion multi-sites, porté par le Conservatoire du littoral ;
- Suivi des déchets protocole OSPAR de la DCSMM réalisé par l'association Mer Terre sur la plage de la Gracieuse ;
- Etude de la connectivité hydrobiologique entre le milieu marin et le complexe lagunaire du Vaccarès via les étangs et les marais des salins de Camargue, portée par la Tour du Valat ;
- Suivi annuel hérons et projet Life porté par la Tour du Valat ;
- Programme Larimed, porté par le CEN LR ;
- Etc.



Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
216,25 h	28,8 j

4. Information, communication, sensibilisation

4.1. Outils de communication

Très peu de temps a été consacré à la création d'outils de communication durant la période concernée.

- Projet de plaquette sur les Aires Marines Protégées de Camargue : conception, rédaction, relecture en lien avec la Chargée de mission littoral et milieu marin du Parc ;
- Elaboration d'un document de présentation des missions du Parc (notamment animation Natura 2000) destiné aux financeurs, mécènes, en lien avec la Chargée de mission Mécénat du Parc.

Du temps a néanmoins été consacré à la diffusion d'outils de communication déjà existants (lettres d'infos, posters, plaquettes techniques, etc.) auprès de divers publics.

4.2. Evènementiels

L'animatrice du site a également participé à quelques évènements sur le territoire visant à sensibiliser les acteurs et habitants aux enjeux de conservation du patrimoine naturel local.

- Grand Raid Camargue du 28/09/19 : Installation de documentation et panneaux de sensibilisation dans la salle de retrait des dossards à la manade St Louis ;



- Conférence grand public « 50 ans d'évolution de la Biodiversité en Camargue » par Jacques Blondel, Directeur de recherche émérite au CNRS, Co-Président du Comité scientifique et d'Éthique du Parc et de la Réserve de Biosphère de Camargue, proposée dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides et des 50 ans du Parc naturel régional de Camargue ;
- Programme des 50 ans du Parc naturel régional de Camargue avec labellisation d'évènements ;





- Conférence grand public « Natura 2000 au service des zones humides de Camargue » par le pôle Natura 2000 du Parc, proposée dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides et des 50 ans du Parc naturel régional de Camargue.

→ L'animatrice a uniquement participé à l'organisation et la préparation de l'évènement mais était en arrêt maladie le jour de l'évènement.

- Projet de nettoyage de plages de Camargue avec l'association « Wings of the Ocean » → reporté à cause du contexte sanitaire.

4.3. Médias

Une communication des diverses actions menées a été réalisée dans différents médias (site internet Natura 2000 et site internet du Parc, Page Facebook du Parc, Lettre des lagunes du PRL, etc.).

Stage sur la conservation de la Glaréole à collier :

<http://pnr-camargue.n2000.fr/les-sites-du-parc/le-site-camargue/la-vie-du-site/un-stage-pour-la-conservation-de-la-glaréole>



Labellisation éco-responsable du Grand Raid Camargue :

<http://pnr-camargue.n2000.fr/les-sites-du-parc/le-site-camargue/la-vie-du-site/le-grand-raid-de-camargue-une-manifestation-eco-responsable>



Suivi macro déchets de Brasinvert :

<http://pnr-camargue.n2000.fr/actualites/1er-suivi-des-dechets-l-embouchure-du-petit-rhone>

Rechercher : []

Découvrir Natura 2000 Les sites du Parc Natura 2000 et vous

Natura 2000 et vous

Toutes les Actualités

Lettres d'information Natura 2000

Posters naturalistes

Guide d'entretien des canaux et rousines de Camargue

Dernières actualités

1er suivi des déchets à l'embouchure du Petit Rhône !

Voir Modifier Replicata Contrôle d'accès

Date de l'actualité: 17/01/2020

Ce mois de janvier l'équipe du Parc naturel régional de Camargue a réalisé son 1er suivi de déchets sur le site de Brasinvert, à l'embouchure du Petit Rhône.

Ce suivi, qui sera réalisé 4 fois par an durant plusieurs années selon un protocole européen, consiste à ramasser l'ensemble des déchets sur 100 m de plage puis les classer selon différentes catégories. L'objectif de cette action est à la fois de nettoyer régulièrement la portion de plage suivie, mais également d'évaluer les quantités et la nature des déchets échoués sur les plages de Camargue, amenés à la fois par la mer et le Rhône.

Parmi les 300 L de déchets récoltés lors de ce 1er suivi, on retrouve notamment :

- 54 bouteilles en plastiques et en verre
- 120 bouchons = 50 opercules/diètes
- 910 fragments de plastique
- 315 fragments de polystyrène
- 39 cotons-tige
- 85 emballages plastiques
- Etc.

Parc naturel régional de Camargue
@parc.naturel.regional.ca
marque

Accueil À propos Publications Photos Vidéos Communauté Événements Créer une Page

J'aime Partager Suggérer des modifications ...

Parc naturel régional de Camargue
20 janvier 2020

[Le Parc fait] Ce mois, l'équipe du Parc naturel régional de Camargue a réalisé son 1er suivi de déchets sur le site de Brasinvert, à l'embouchure du Petit Rhône.

Ce suivi, qui sera réalisé 4 fois par an durant plusieurs années selon un protocole européen, consiste à ramasser l'ensemble des déchets sur 100 mètres de plage puis les classer en les classant selon différentes catégories. Afficher la suite

Pages connexes

- Parc naturel régional du Luberon Service public et administration
- La Camargue Centre d'interprétation
- Ville des Saintes Maries de la Mer Ville
- Allefroide Centre d'interprétation
- CPIE Rhône-Pays d'Arles Organisation pour la préservation de l'...

Contrat Natura 2000 Curage aux Grandes Cabanes du Vaccarès Sud :

<https://pole-lagunes.org/restauration-hydraulique-sur-les-grandes-cabanes-du-vaccarès-sud/>

Pôle-relais lagunes méditerranéennes

PORTAL NATIONAL DES ZONES HUMIDES

POLE-RELAIS RESTER INFORMÉ EN ACTION DOCUMENTATION LES LAGUNES

Pôle-relais > Resto-informés > Actualités > Restauration hydraulique sur les Grandes Cabanes

ETUDES ET PROJETS

Publié le 12 février 2020

RESTAURATION HYDRAULIQUE SUR LES GRANDES CABANES DU VACCARÈS SUD

Financement Natura 2000 du curage du canal de la Pigeonnière

Le domaine des Grandes Cabanes du Vaccarès Sud a pu bénéficier d'un contrat Natura 2000 financé à 50% par l'Etat et l'équipe afin de curer le canal de la Pigeonnière, seule source d'irrigation du site sur plus de 7 ans. Cette action a permis de retrouver un fonctionnement maîtrisé et optimal de l'arrivée d'eau sur le site.

Le domaine des Grandes Cabanes du Vaccarès Sud (Grandes Cabanes) est une propriété du Conservatoire du littoral acquise en 2012 et gérée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Ce site, localisé sur la commune des Saintes Maries de la Mer en Camargue, est intégré dans un ensemble de zones humides de plusieurs milliers d'hectares, situé entre les bouquets alluviaux du Petit Rhône et la dépression centrale du delta représentée par l'étang du Vaccarès. D'une superficie de 450 ha le site offre une remarquable mosaïque de milieux doux et saumâtres (saugeons, marais, pebous, jonchaies, basses, mares temporaires ou encore des typhales) qui abritent de nombreuses espèces floristiques et faunistiques à forte valeur patrimoniale, notamment l'enfouine rubicou et le vanneau.

Les principaux objectifs de gestion sont :

- la préservation du patrimoine naturel ainsi que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes qui en découlent
- l'amélioration des connaissances sur la biodiversité du site et les zones humides et l'accueil d'études et

AGENDA

Fréquence Communale 2021 (ÉVÉNEMENTS)

National de la Camargue et du Delta du Rhône 2021 (ÉVÉNEMENTS)

Plan de la Nature 2021 "A l'œuvre, mille et un regards" (ÉVÉNEMENTS)

LETTRE DES LAGUNES

Contrat Natura 2000 Equipements pastoraux et mise en défens à la Palissade :

<http://pnr-camargue.n2000.fr/les-sites-du-parc/le-site-camargue/la-vie-du-site/un-contrat-natura-2000-finance-la-restauration-des>

Parc naturel régional de Camargue
@parc.naturel.regional.ca
marque

Accueil À propos Publications Photos Vidéos Communauté Événements Créer une Page

J'aime Partager Suggérer des modifications ...

Parc naturel régional de Camargue
11 mai 2020

[Natura 2000] A lire, un article sur la restauration des saunsières et la protection des dunes recouvertes du Domaine de la Palissade.
<https://tinyurl.com/yagencm>

C. Mercouris/PNRC

Pages > Liens non commerciaux > Loisirs de plein air > Parc > Parc naturel régional de Camargue

Français (France) English (US) Español: Português (Brasil) Deutsch

Rechercher : []

Découvrir Natura 2000 Les sites du Parc Natura 2000 et vous

Natura 2000 et vous

Toutes les Actualités

Lettres d'information Natura 2000

Posters naturalistes

Guide d'entretien des canaux et rousines de Camargue

Dernières actualités

Un contrat Natura 2000 finance la restauration des saunsières et la protection des dunes relictuelles du Domaine de la Palissade

Voir Modifier Replicata Contrôle d'accès

Un contrat Natura 2000 a récemment permis de financer des actions de conservation des habitats naturels présents sur le domaine de la Palissade, terrain du Conservatoire du littoral géré par le Parc naturel régional de Camargue.

Le secteur de la Balise Michel présente des habitats de saunsières intéressants pour de nombreuses espèces d'oiseaux, et notamment les passereaux patrimoniaux de milieux ouverts tels que la Fauvette à lunettes ou le Pipit rousselin. Les résultats des suivis menés ces dernières années ont confirmé une tendance à la fermeture de ces milieux avec d'une part une augmentation d'espèces caractéristiques des milieux fermés au détriment des espèces de milieux ouverts ainsi qu'une baisse significative du nombre total d'oiseaux contactés.

Le Grand Raid de Camargue, une manifestation éco-responsable

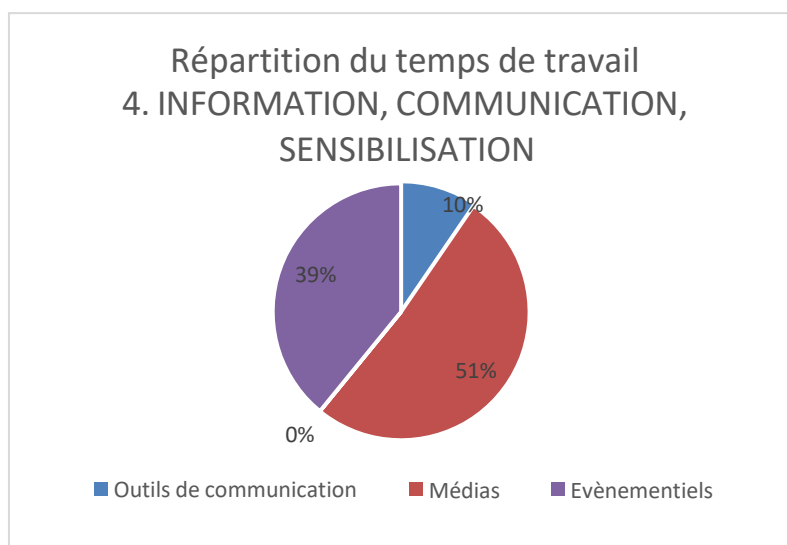
Afin de restaurer ces saunsières dans un état de conservation favorable, un pâturage bovin adapté a été mis en place sur le site afin de maintenir ces formations herbacées ouvertes. Cette action a nécessité

Mortalité de Puffins au large de la Camargue :

<http://pnr-camargue.n2000.fr/actualites/des-cadavres-de-puffins-yelkouan-decouverts-sur-une-plage-de-camargue>



Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
55 h	7,3 j



5. Gouvernance du site et élaboration du volet marin du DOCOB

5.1 Gouvernance du site

En raison du contexte sanitaire ainsi que de l'absence de l'animatrice durant son congé maternité, le Comité de pilotage annuel du site Natura 2000 n'a pas eu lieu durant la période concernée.

Une réunion de cadrage pour l'animation du site (RCPA) a eu lieu le 14/01/20 à la DDTM en présence de la DDTM et la DREAL. Du temps a ainsi été consacré pour la préparation de la réunion et des documents support, l'animation de la RCPA ainsi que la rédaction de son compte-rendu.

L'animatrice a également consacré du temps à la préparation d'éléments pour une réunion qui s'est déroulée le 21/07/2020 avec les services de l'Etat concernant l'animation Natura 2000 sur la partie marine du site.

Le temps passé au suivi du temps de travail (remplissage du timesheet) et à la rédaction du rapport d'activités réalisé dans le cadre de la 1ere demande d'acompte pour l'animation 2018-2021 est également comptabilisé dans ce chapitre.

5.2 Elaboration du volet marin du DOCOB Camargue

Le volet marin du DOCOB Camargue concernant la zone des 3 milles classée en ZSC et la zone des 12 milles classée en ZPS est toujours en cours de finalisation-validation pendant la période concernée. Le tome 2 a notamment fait l'objet d'un COTECH le 14/01/20 qui a donné lieu à un certain nombre de remarques et modifications à apporter au document.

5.3 Vie du réseau

Du temps a été consacré à la vie du réseau Natura 2000 mais également à d'autres réseaux existants de gestionnaires de zones humides et d'aires marines protégées. Ces temps d'échanges sont particulièrement importants car ils permettent d'avoir des retours d'expériences sur des sujets qui peuvent également concerner le site Natura 2000.

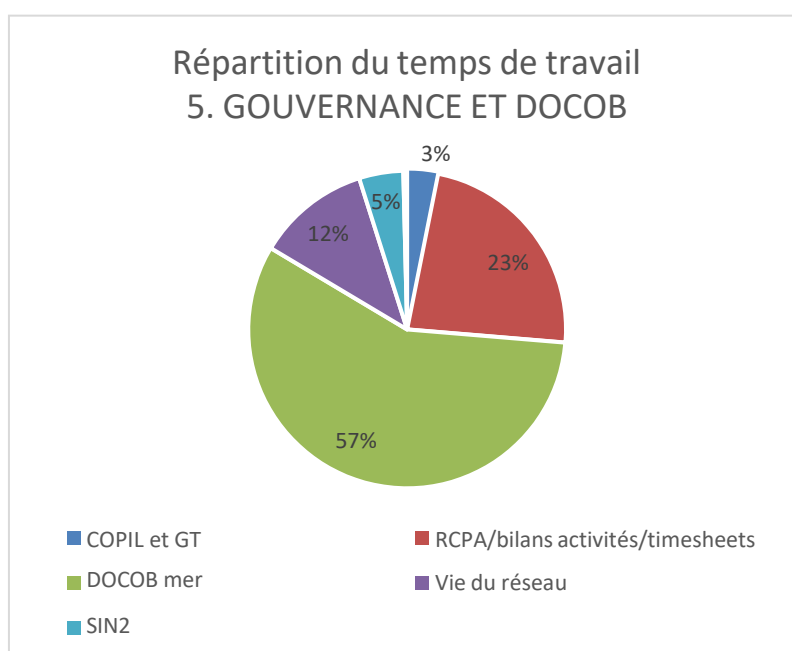
- Participation au séminaire régional Natura 2000 PACA du 21/11/2019 ;
- Echanges avec la DREAL pour la désignation de nouveaux rapporteurs pour le site Natura 2000 ;
- Réponse à une consultation dans le cadre de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP) ;
- Echanges avec les animateurs Natura 2000 voisins notamment Camargue gardoise ;
- Echanges au sein du réseau du Pole Relais Lagunes ;

- Echanges au sein du Forum des gestionnaires d'Aires Marines Protégées, Réseau MedPAN, réseau des sites marins animés par l'AFB ;
- Etc.

5.4 SIN2

L'animatrice a participé à la formation SIN2 du 13 et 14/02/20 animée par la DREAL. Aucun autre jour n'a pu être consacré à ce nouvel outil sur la période.

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
255,5 h	34,1 j



6. Gestion administrative et financière et divers

6.1 Ingénierie financière

L'ingénierie financière occupe une place importante dans les missions d'animation du site. Un travail de montage financier des actions a notamment été réalisé dans le cadre de l'avenant n°1 à la convention d'animation 2018-2021.

L'ingénierie financière occupe également une grande part du travail lors du montage des contrats Natura 2000, notamment ceux portés par le Parc naturel régional de Camargue (1 contrat soldé, 2 contrats en cours et 2 contrats en projet).

6.2 Facturation à la DDTM

1 demande de paiement pour l'animation du site a été réalisée sur la période concernée (demande acompte n°1 à la convention d'animation 2018-2021).

6.3 Formations et séminaires

L'animatrice a assisté à plusieurs formations ou séminaires sur la période concernée :

- Formation « Les espèces exotiques envahissantes des lagunes côtières méditerranéennes et les réseaux d'acteurs » organisée par le PRL le 17/09/2019
<https://pole-lagunes.org/retour-sur-la-formation-du-17-09-19-a-arles-les-especes-exotiques-envahissantes-des-lagunes-cotieres-mediterraneennes-et-les-reseaux-dacteurs/>
- Formation « Utilisation de q-gis et geoclassifier en appui à la cartographie de l'habitat lagune côtière » organisée par le PRL les 15 et 16/10/2019
<https://pole-lagunes.org/retour-sur-la-formation-utilisation-de-q-gis-et-geoclassifier-en-appui-a-la-cartographie-de-lhabitat-lagune-cotiere/>
- Atelier « Retrait des engins de pêche perdus » organisé par l'AFB le 14/11/2019 ;
- Séminaire du lundi 16/12/2019 organisé par la Tour du Valat : Quel bénéfice procure le réseau d'aires protégées pour l'ajustement des communautés d'oiseaux d'eau au réchauffement climatique ?
<https://tourduvalat.org/agenda/seminaire-vendredi-16-12-2019-quel-benefice-procure-le-reseau-daires-protgees-pour-lajustement-des-communautes-doiseaux-deau-au-rechauffement-climatique/>

6.4 Autres

Les autres actions réalisées sur la période et classées dans cette catégorie sont diverses :

- Participation aux réunions de pôle et réunions du personnel ;

- Contribution à l'outil SIT (Système d'Information Territorial) et SIT Zones Humides des PNR ;
- Contribution à l'outil EVA (Evaluation de la mise en œuvre de la charte) des PNR ;
- Administratif divers et organisation du télétravail relatif au contexte sanitaire ;
- Tri, classement et archivage informatique et papier ;
- Etc.

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
181 h	24,1 j

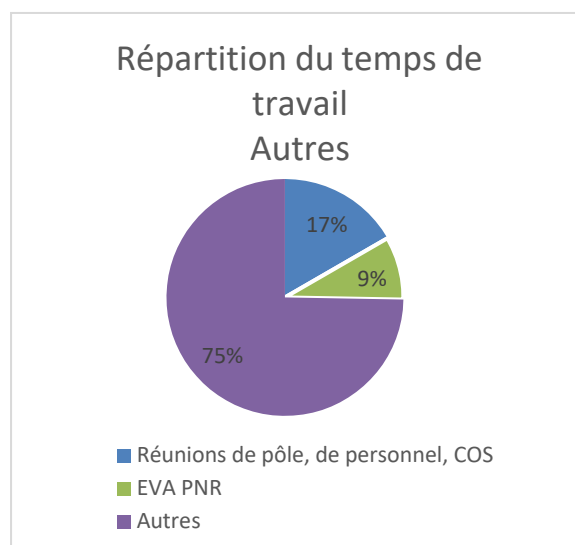
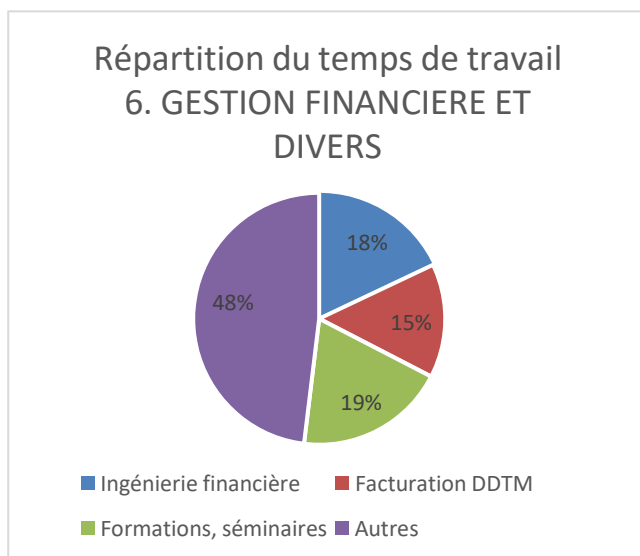


Figure 7 : Formation EEE, PRL

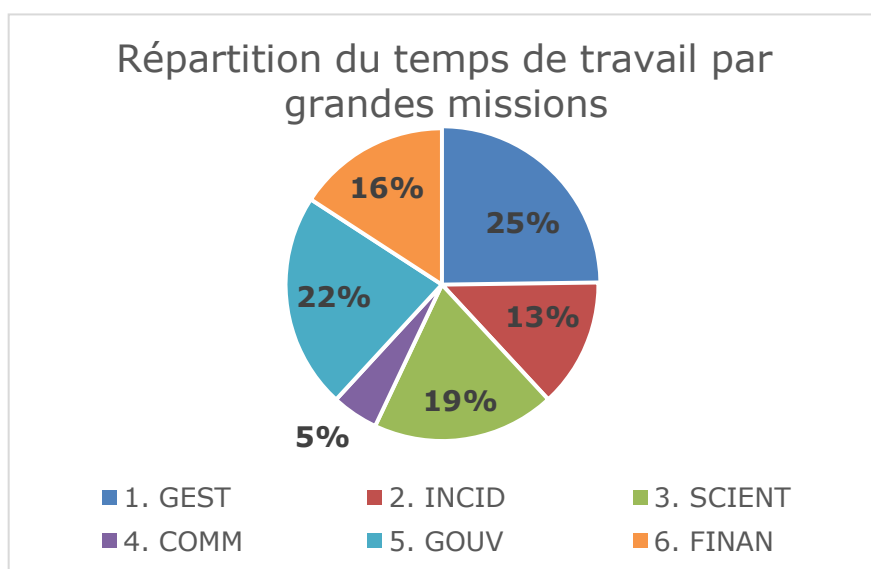


Figure 8 : Formation Q-GiS, PRL

7. Synthèse

Un total de **1 143,75 heures, soit 152,5 jours** ont été consacrés à l'animation du site Natura 2000 « Camargue » sur la période allant du 01/09/2019 au 31/12/2020. Durant cette période, il faut également préciser qu'il n'y a pas eu d'animation du site durant 6 mois en raison d'un congé maternité de l'animatrice, qui n'a pas été remplacée durant son absence.

Missions	Nombre d'heures	Pourcentage
Gestion et contractualisation (GEST)	283,5	25%
Evaluation des incidences (INCID)	152,5	13%
Suivis et études scientifiques et techniques (SCIENT)	216,25	19%
Information, communication, sensibilisation (COMM)	55	5%
Gouvernance du site et révision DOCOB (GOUV)	255,5	22%
Gestion administrative et financière et divers (FINAN)	181	16%
TOTAL	1 143,75	100%



Les 3 principales missions ayant nécessité le plus de temps de travail sur la période concernée sont :

- 1) La gestion et la contractualisation (25%) : Cette mission a occupé une grande part du temps d'animation du fait du grand nombre de contrats Natura 2000 en cours ou en projet, portés en interne par le Parc naturel régional de Camargue ou par des partenaires. Le projet de plantation de haies en parcelles agricoles, compris également dans ce chapitre, a également occupé une part importante du temps d'animation.
- 2) La gouvernance du site et l'élaboration du volet marin du DOCOB Camargue (22%)
- 3) Les suivis et études scientifiques et techniques (19%)